

Responsable technique en aménagement d'espaces sportifs

RNCP35425 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	214r, 214p, 214
Formacode(s)	21051, 22273, 22270, 22230, 15448
Code(s) ROME	F1101, A1301, A1203, F1107, F1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2026

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DE LA VILLE DE DEMAIN-CCI PARIS ILE-DE-FRANCE EDUCATION ·
SIRET : 88944585400025

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DE LA VILLE DE DEMAIN-CCI PARIS ILE-DE-FRANCE EDUCATION	88944585400041	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de "Responsable technique en aménagement d'espaces sportifs" répond aux besoins en création, en construction, en entretien et en maintenance des installations sportives, terrains de sport, parcs de loisirs, golfs gérés par des entreprises, des associations, des services publics, des collectivités et des comités d'entreprises. Le besoin en création d'espaces paysagers dédiés aux sports et aux loisirs est né dans les années 1970. Dès cette période les entreprises de travaux paysagers ont assuré la création et la maintenance d'espaces de grands équipements, de terrains de sports, de loisirs et de jeux.

La spécificité des compétences nécessaires à la conception, la construction et l'entretien de ces structures sportives de type indoor (gymnase, patinoire, sols sportifs, murs d'escalade,...), de type outdoor (parcs de loisirs, sols équestres, golf, tennis, piste d'athlétisme,...) et des terrains de grands jeux (football et rugby) est apparue rapidement, engendrant la création d'entreprises spécialisées au sein du secteur de l'aménagement paysager.

Ces entreprises travaillent avec les grandes fédérations nationales de sport collectifs et individuels et d'institutions gouvernementales : F.F.T. (Fédération Française de Tennis), F.F.F. (Fédération Française de Football), F.F.R. (Fédération Française de Rugby), F.F.A. (Fédération Française d'Athlétisme), L.F.P. (Ligue de Football Professionnelle), Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'Énergie, Ministère du travail

Les différents acteurs du marché, fournisseurs et prestataires de service sont homologués ou certifiés par ces Fédérations. C'est le cas des secteurs suivants : le football avec les homologations F.I.F.A. (Fédération Internationale Football Association) et U.E.F.A. (Union Européenne des Association de Football), le tennis : label P.Q.T® (Plan

Qualité Tennis).

Il existe également des certifications qualité comme QUALIPAYSAGE, QUALIGOLF, QUALISPORT ou CERTISPORT. L'ouverture à l'international est une des composantes de l'activité avec des compétitions à envergure européenne (Coupe européenne de football, Tournoi des 6 nations au rugby) ou mondiale (Jeux olympiques).

Le lien avec les fédérations internationales est important en particulier sur l'évolution des règles et des standards des espaces sportifs : I.A.A.F. (Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur), F.I.F.A. (Fédération Internationale Football Association),

U.E.F.A. (Union Européenne du Football Associatif), I.T.F. (Fédération Internationale de Tennis),

I.R.B. (International Rugby Board).

ACTIVITÉS VISÉES

1. Étude technique et financière d'un projet de création ou d'aménagement d'espace sportif
2. Pilotage des travaux d'un projet de création et d'aménagement d'espace sportif
3. Conduite et gestion de la maintenance et de l'entretien d'un espace sportif

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser une étude technique et financière en collectant les données topographiques et d'analyse des sols et en les exploitant au regard du projet de création ou de rénovation d'espace sportif envisagé, afin de formuler des préconisations sur la faisabilité et la réalisation techniques du projet et les coûts associés, auprès des commanditaires
(maître d'ouvrage,
maître d'œuvre,
structure gestionnaire d'un complexe sportif)
2. Valider la prescription technique et le coût de production des travaux d'un projet de création d'espace sportif et organiser leur mise en œuvre
en veillant à la conformité des données techniques, administratives et réglementaires, en déterminant les ressources, moyens à mobiliser, en définissant un programme de réalisation et en contractualisant avec les fournisseurs les marchés nécessaires, afin d'assurer les conditions optimales de leur mise en œuvre sur le plan technique, financier et réglementaire
3. Conduire la mise en œuvre des travaux, en encadrant et coordonnant les équipes internes et sous-traitantes, en assurant la gestion des approvisionnements et des stocks de matériaux et équipements nécessaires, en procédant au suivi et contrôle de leur qualité, en veillant au respect des règles sécuritaires et environnementales et des délais et du budget alloués, afin
d'assurer leur conformité au regard du cahier des charges et de préparer leur réception
4. Assurer la conduite et la gestion de la maintenance et de l'entretien d'un espace sportif, en mettant en place un dispositif de suivi/surveillance des surfaces et des espaces végétalisés, en programmant les activités d'entretien adaptées : tontes, apport d'engrais, protection contre les adventices lumineuse, irrigation,...tenant compte du planning et de la nature des événements prévus et en pilotant les opérations de rénovation nécessaires dans le cadre d'un budget négocié, afin de garantir la « jouabilité » des surfaces et les conditions d'accueil des événements prévus, dans le respect réglementations et normes spécifiques au secteur

Blocs de compétences

RNCP35425BC01 — Etude technique et financière d'un projet de création ou d'aménagement d'espace sportif.

LISTE DE COMPÉTENCES

1. En collectant les données topographiques et d'analyse des sols et en les exploitant au regard du projet de création ou de rénovation d'espace sportif envisagé, réaliser une étude technique et financière afin de formuler des préconisations sur la faisabilité et la réalisation techniques du projet et les coûts associés, auprès des commanditaires
(maître d'ouvrage,
maître d'œuvre,
structure gestionnaire d'un complexe sportif)
 - réaliser des relevés topographiques (lever planimétrique et lever altimétrique) en utilisant des outils de haut niveau technologique (station totale, scanner tridimensionnel) afin de

récolter les données, de les transcrire à l'échelle et de réaliser un plan précis du terrain du projet envisagé.

- prescrire ou réaliser des prélèvements des couches profondes du sol en utilisant des techniques adaptées (carottage,...) afin de collecter des données précises, fiables et exploitables sur la composition des sols, en vue du projet de création d'espace à réaliser
- établir un diagnostic des sols en analysant et en interprétant les données collectées, en formulant des observations permettant d'étayer les préconisations techniques à produire sur le projet d'espace à créer ou à rénover.
- en tenant compte des observations du diagnostic réalisé, formuler des préconisations techniques sur la définition de l'ouvrage, le choix des matériaux, les équipements et procédés, les espèces végétales et techniques d'entretien ainsi que sur les réglementations à prendre en compte dans le projet de création ou de rénovation, afin de valider la faisabilité technique du projet.
- étudier les prix des recommandations techniques formulées en analysant les éléments constituant ces prix afin de préciser tous les paramètres tarifaires à prendre en compte dans le devis et le budget prévisionnel à élaborer.

• réaliser

un devis quantitatif estimatif (DQE) et un budget prévisionnel en reprenant les éléments constitutifs des prix et en calculant les coûts d'équipement et de production au regard des préconisations techniques formulées, afin de fournir au commanditaire, une estimation détaillée des prix des travaux préconisés permettant de les analyser et le cas échéant,

de les comparer.

- présenter et argumenter auprès des commanditaires/décideurs, les préconisations techniques du projet et leur coût estimatif en s'appuyant sur le diagnostic géotechnique réalisé, le devis estimatif et le budget prévisionnel calculés, afin de leur apporter un avis d'expert et une aide à la prise de décision dans le cadre du projet de création ou de rénovation d'espace.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'un dossier d'étude technique et financière d'un projet de création ou d'aménagement d'espace sportif composé d'un diagnostic géotechnique et de préconisations techniques et financières (basé sur un projet réel) : travail écrit collectif en petit groupe et présentation individuelle devant le jury

RNCP35425BC02 — Pilotage des travaux d'un projet de création d'espace sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

2.Valider la prescription technique et le coût de production des travaux d'un projet de création d'espace sportif et organiser leur mise en œuvre

en veillant à la conformité des données techniques, administratives et réglementaires, en déterminant les ressources, moyens à mobiliser, en définissant un programme de réalisation et en contractualisant avec les fournisseurs les marchés nécessaires,

afin d'assurer les conditions optimales de leur mise en œuvre sur le plan technique, financier et réglementaire.

- contrôler les données topographiques et d'analyse des sols du projet en vérifiant l'emprise du terrain, la validité des pièces

et les résultats d'analyse des sols, afin de s'assurer de la fiabilité des informations sur lesquelles bâtir, valider ou affiner la prescription des travaux à réaliser par la maîtrise d'œuvre ou par sa propre équipe.

- vérifier les données administratives (ex : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) et le respect des normes réglementaires régissant l'activité de l'espace sportif à créer, afin de s'assurer de la conformité du projet sur ces points et mettre en place des actions correctives en cas d'éventuels oublis.

- affiner la prescription technique des travaux en tenant compte des contraintes logistiques et d'accès à l'espace, en optimisant la construction des couches de structure et les travaux de viabilisation du terrain, la définition des méthodes de terrassement, les solutions techniques d'entretien des espaces végétalisés, en contrôlant la constitution des ouvrages d'infrastructure, afin de compléter le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) .

- consolider l'estimation des coûts de production des travaux, en tenant compte de la prescription réalisée, en évaluant précisément le nombre d'engins (niveleuse, chargeuse, tombereau,...) nécessaire au volume de terre déplacée, au nombre de couches à réaliser,... afin de fiabiliser le suivi budgétaire du projet

- définir la programmation des travaux en tenant compte de leur nature, en les ordonnant afin d'optimiser leur exécution et d'évaluer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

- anticiper les risques potentiels du chantier en identifiant les situations dangereuses d'exécution des travaux, les consignes à respecter en matière d'hygiène et de sécurité et

en prévoyant les modalités de communication et

de contrôle du respect de ces consignes et les modalités de gestion des accidents.

- évaluer les moyens humains et matériels à mobiliser tant sur le plan qualitatif que quantitatif en tenant compte de la nature des travaux à réaliser,

en identifiant les compétences recherchées, en recensant les besoins en équipement et matériels afin d'anticiper les recrutements nécessaires, l'appel à

d'éventuels sous-traitants et de

préparer la consultation des fournisseurs.

- identifier les fournisseurs potentiels en s'assurant de leur capacité à répondre aux besoins recensés et de leur positionnement en matière

de RSE , en tenant compte des exigences du commanditaire dans ce domaine, afin de sélectionner les plus pertinents.

- consulter et contractualiser avec les fournisseurs sélectionnés en respectant le budget alloué, en s'assurant de la prise en compte des délais de livraison

et de la qualité des fournitures requis afin de respecter l'organisation des

approvisionnements définie.

- établir les commandes de matériels et d'équipements, réaliser les recrutements et mobiliser les sous-traitants nécessaires aux activités du chantier, à partir du planning d'ordonnancement défini et planifier les approvisionnements tout au long du projet afin d'optimiser l'exécution des travaux.

En s'appuyant sur l'organisation des travaux définie, conduire leur mise en œuvre, en encadrant et coordonnant les équipes internes et sous-traitantes, en assurant la gestion des approvisionnements et des stocks de matériaux et équipements nécessaires, en procédant au suivi et contrôle de leur qualité, en veillant au respect des règles sécuritaires et environnementales et des délais et du budget alloués , afin

d'assurer leur conformité au regard du cahier des charges et de préparer leur réception.

- à partir de la programmation définie en amont, préciser

l'organisation opérationnelle des travaux, en établissant l'ordonnancement des activités, en planifiant la présence des équipes internes et sous-traitantes sur le chantier, afin de faire concorder les différentes interventions et optimiser leur exécution.

- piloter l'activité du chantier en élaborant un tableau de bord de suivi des activités, un outil de suivi budgétaire des travaux et le planning de réalisation afin de suivre leur déroulement, d'anticiper tout retard et de mettre en place les actions correctives nécessaires.

- manager les équipes internes et encadrer les équipes sous-traitantes et intérimaires , en participant à leur recrutement, en animant des réunions de suivi de chantier, en établissant les règles collectives de fonctionnement et de communication, en s'assurant que les consignes tant sur le plan technique que réglementaire et sécuritaire sont connues et comprises de tous, afin d'optimiser le déroulement des travaux.

- assurer des relations régulières avec les interlocuteurs et parties prenantes du projet en organisant des rendez-vous, en animant des réunions ou en y participant (ex : comité de sécurité), afin de les tenir informés du déroulement des travaux, des démarches qualité sécurité et environnement mises en œuvre et de toute situation problème qui le nécessiterait.

- définir le volume et la fréquence des approvisionnements ainsi que

le niveau de stock nécessaires à la réalisation des travaux, en évaluant les besoins de chaque activité et en tenant compte du planning de leur intervention afin de mettre en place un système de gestion et de livraison des commandes adapté.

- construire un outil de gestion des approvisionnements, en mettant en place un système de suivi des commandes et de livraison

des matériaux et fournitures, afin d'optimiser l'exécution des travaux

- élaborer un outil de suivi de l'utilisation et de la maintenance des matériels et engins en mettant en place un tableau de bord et le suivi d'indicateurs, en vérifiant l'aptitude de conduite d'engins du personnel concerné et en veillant à l'application des règles d'hygiène et de sécurité ad hoc.

- s'assurer

du respect des démarches Qualité, Sécurité, Environnement en sensibilisant les équipes et en mettant en place un dispositif de suivi et de contrôle et un système d'amélioration continue de ces démarches tout au long du chantier, afin de garantir leur prise en compte dans le cadre d'audit du commanditaire et/ou d'organismes spécialisés.

- contrôler la conformité des travaux et vérifier leur achèvement en tenant compte du cahier des charges défini et des réglementations et obligations normatives, liées à la spécificité du chantier d'espaces sportif, afin de s'assurer de leur

bonne exécution et de préparer leur réception

- élaborer les documents requis pour la réception des travaux en rédigeant le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE : plan de récolement, notice...), en élaborant le bilan définitif du chantier sur les plans technique, économique, administratif, afin de transmettre les informations et garanties nécessaires au commanditaire pour signer la réception des travaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

2.1 Validation technique et de production des travaux et leur organisation

- réalisation d'un dossier présentant les modalités de préparation et d'organisation des travaux d'un projet de création ou d'aménagement d'espace sportif (basé sur un projet réel) : travail écrit collectif en petit groupe et présentation orale individuelle devant le jury

2.2 Conduite opérationnelle des travaux

- étude d'un cas d'entreprise présentant les modalités de conduite opérationnelle des travaux de création ou d'aménagement d'un espace sportif : travail écrit individuel et présentation orale devant le jury
- réalisation d'un dossier présentant la résolution d'une problématique de management d'équipe dans le cadre de la conduite de travaux (cas d'entreprise) : travail écrit collectif en petit groupe et présentation orale individuelle devant le jury

RNCP35425BC03 — Conduite et gestion de la maintenance et de l'entretien d'un espace sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

3.Assurer la conduite et la gestion de la maintenance et de l'entretien d'un espace sportif, en mettant en place un dispositif de suivi/surveillance des surfaces et des espaces végétalisés, en programmant les activités d'entretien adaptées : tontes, apport d'engrais, protection contre les adventices, luminothérapie, irrigation,...tenant compte du planning et de la nature des événements prévus et en pilotant les opérations de rénovation nécessaires dans le cadre d'un budget négocié, afin de garantir la « jouabilité » des surfaces et les conditions d'accueil des événements prévus, dans le respect des réglementations et normes spécifiques au secteur.

- définir un programme d'entretien des surfaces et espaces

sportifs végétalisés en tenant compte des substrats et végétaux existants, en définissant les opérations régulières (tonte, irrigation, ...) et les opérations spécifiques (apport d'engrais,...) à réaliser ainsi que leur fréquence, afin d'assurer la maintenance de ces espaces et de répondre aux obligations réglementaires et normatives du secteur.

- planifier et organiser ces opérations d'entretien en tenant compte du délai nécessaire à leur réalisation, du délai inhérent au cycle végétal et de la programmation des événements prévus, en faisant appel à des équipes sous-traitantes selon les besoins,

afin

de garantir la

« jouabilité » et l'utilisation de ces surfaces dans les délais impartis.

- mettre en place un dispositif de suivi de l'état des surfaces et des espaces végétalisés

tout au long de l'année en réalisant des mesures (teneur en azote, en sable, en matières organiques, degré d'hygrométrie,...) et contrôles réguliers,

en interprétant les résultats de prélèvements effectués, en identifiant d'éventuelles maladies, afin de déterminer les actions spécifiques de traitement à mettre en œuvre (traitement phytosanitaire,...).

- assurer l'approvisionnement des espèces végétales /substrats et des produits nécessaires en évaluant les besoins, en effectuant les commandes auprès des fournisseurs identifiés, en calculant les délais de livraison afin de pouvoir réaliser les opérations requises dans les délais impartis.

- assurer la maintenance des matériels sur le plan mécanique et électrique (tondeuse, système d'irrigation, ...) en effectuant les

réparations possibles ou en faisant appel à un prestataire/réparateur,

afin de pouvoir garantir le fonctionnement de ces matériels lors de la programmation de leur utilisation.

- résoudre les situations problème (attaque parasitaire, stress hydrique,...) et gérer les imprévus (modification des horaires d'entraînement, du planning des événements, élément climatique,...) en anticipant la collecte d'informations auprès de différentes sources, la prise en compte de délais de sécurité, en cherchant les solutions adaptées aux situations problèmes rencontrées afin de pouvoir répondre à toutes situations pouvant survenir sur l'espace.

- anticiper et évaluer à l'issue de la saison de jeux,

les besoins de maintenance lourde des surfaces en analysant l'état des gazons et des sous-couches du sol, en décelant les non-conformités afin de définir le programme de rénovation à prévoir.

- définir le

programme de rénovation des surfaces concernées, en recensant les travaux à réaliser et les moyens humains et matériels à mobiliser, en évaluant leur coût et leur délai de mise en oeuvre afin de présenter le projet et de le faire valider par sa Direction.

- assurer le suivi et la gestion du budget d'entretien et de rénovation de l'espace et des surfaces, en élaborant un tableau de bord adapté, en contrôlant les dépenses afin de respecter l'enveloppe budgétaire définie et /ou d'anticiper et négocier auprès de sa Direction tout dépassement nécessaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- réalisation d'un dossier sur les modalités d'entretien et de maintenance d'un espace sportif (cas d'entreprise) : travail écrit individuel et présentation orale devant le jury
- réalisation d'un dossier sur la résolution d'une situation problème fictive ou réelle liée à l'entretien d'un espace sportif (stress hydrique, attaque parasitaire. changement de surface ...) : travail écrit individuel et présentation orale devant le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur des espaces sportifs englobe deux grandes familles d'employeurs :

1 - La construction et de la maintenance d'espaces sportifs avec plus de 70 entreprises qui se situent à cheval entre le secteur des travaux publics (avec la gestion de chantiers) et celui de l'aménagement des espaces paysagers (implantation et conduite culturale de végétaux et des sols).

2 - La gestion des installations sportives, terrains de sport, parcs de loisirs ou golfs qui sont très présents sur le territoire avec un maillage important. Ces espaces sous la responsabilité d'entreprises, d'associations, de services publics, de collectivités ou de comités d'entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- groundsman (intendant de complexe sportif),
- greenkeeper (intendant de golf).
- conducteur de travaux (création d'espaces sportifs : terrain de football, golf, piste d'athlétisme avec leurs infrastructures comme l'irrigation, le drainage, l'alimentation électrique et les clôtures)
- chef de chantier (création et/ou d'entretien d'espaces sportifs : terrain de football, golf, piste d'athlétisme avec leurs infrastructures)
- chef d'équipe de création et/ou d'entretien d'espaces sportifs

Les postes à responsabilité sont accessibles après 2 à 3 ans d'expériences

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les marchés publics de l'État et des

collectivités ont l'obligation de faire référence aux normes françaises expérimentales (X.P.) et homologuées (N.F. et E.N.). Les normes européennes sont applicables en ayant automatiquement autorité sur les normes françaises. Le Responsable technique en aménagement d'espaces sportifs est fréquemment amené à communiquer sur leur existence et leur respect ainsi que sur les clauses de garantie et de responsabilité s'y rattachant.

L'activité elle-même est soumise aux normes du secteur dans le domaine des équipements sportifs et de loisirs, les normes Françaises (N.F.) ou européennes (E.N.)

sur les équipements de sport, de plein air et aquatique, et sur les installations et équipements sportifs en général.

Les marchés publics Etat et collectivités ont l'obligation de faire référence aux normes françaises expérimentales (X.P.) et homologuées (N.F. et E.N.). Les normes européennes sont applicables en ayant automatiquement autorité sur les normes françaises. Ces normes sont souvent trop méconnues des élus et de leurs services techniques. Le Responsable Technique en Aménagement d'Espaces Sportifs est fréquemment amené à communiquer sur leur existence et leur respect ainsi que sur les clauses de garantie et de responsabilité s'y rattachant.

Dans le cadre de 'utilisation des produits de protection des plantes, les techniciens doivent être habilités à prodiguer un conseil vis-à-vis de leurs clients.

Ainsi toute action qui porte sur la distribution, le conseil, la vente de produits phytopharmaceutiques est soumise à la détention du certificat individuel (CERTIPHYTO) qui atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les produits en sécurité et en réduire leur usage.

Dans le cadre des travaux d'aménagements sportifs, il est désormais nécessaire de détenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) pour toutes les interventions en dessous du niveau des sols (installation d'arrosage automatique, câblage électrique).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 281 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) B6X70 — Géomètres · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du mètre de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	52 068
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture B6X70 — Géomètres B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X90 — Architectes B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du mètre de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au dispositif de certification, les candidats doivent justifier d'une certification de niveau 5 dans les

domaines de l'agriculture, de l'aménagement paysager, de l'agronomie, des productions végétales, du machinisme ou des travaux publics.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- Le Président du jury, professionnel du secteur des espaces sportifs
 - 2 représentants de professionnels extérieurs à l'organisme certificateur
 - 2 représentants de l'organisme certificateur
- 60% des membres du jury sont extérieurs à l'organisme de certification

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 480 €
Selon la branche	9 900 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
11 480 €	Valeur par défaut · 210 branches
12 000 €	CPNE de l'agriculture
10 036 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
9 900 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	14	1	100 %	83 %
2017	15	0	100 %	62 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP22981

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lea-cfi.fr/fr/bachelor-responsable-technique-en-amenagement-despaces-sportifs-rtaes>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35425/>